

7 février 2023

**Procès-verbal
de l'Assemblée Générale de l'APDC
en date du 7 février 2023**

Après avoir été régulièrement convoquée, l'Assemblée générale annuelle de l'APDC s'est tenue le 7 février 2022 à 17h45 au cabinet Clifford Chance, 1 rue d'Astorg à Paris (75008).

Résolutions à l'ordre du jour :

- **Approbation du rapport moral :** le rapport moral remis aux membres a été présenté et détaillé par Léna Sersiron, présidente de l'APDC. Il a été soumis au vote et adopté à l'unanimité.
- **Approbation des comptes pour l'année 2022 :** les comptes pour l'année 2022 remis aux membres ont été présentés par Leyla Djavadi, Trésorière de l'APDC. Le rapport du Réviseur aux comptes, a été présenté par Patrick Hubert. Les comptes pour l'année 2022 ont été soumis au vote et adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à

18h48

Présidente



Me. Léna Sersiron

Secrétaire Général



Me. Adrien Giraud

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 FEVRIER 2023

ORDRE DU JOUR

- 18h00

1. Introduction
2. Présentation du rapport moral de la Présidente
3. Présentation du rapport financier de la Trésorière et approbation des comptes de l'Association au 31 décembre 2022
4. Présentation du rapport du Réviseur aux comptes
5. Questions diverses

*à Boakel
à Docs on site sheet*

- 19h00

1. Intervention de Madame Lucia Bonova, chef de l'unité responsable de l'application et du respect du DMA (*Digital Market Act*), DG Concurrence
2. Débat avec les membres

*ma but allier
→ mettre à jour ?*

AP DC

Association des Avocats pratiquant
le Droit de la Concurrence

ASSEMBLEE GENERALE

DU 7 FEVRIER 2023

RAPPORT MORAL

**Rapport moral APDC pour l'année 2022
Assemblée Générale du 7 février 2023**

Chers Membres de l'APDC, Chers Amis,

C'est un plaisir de vous retrouver ce soir.

L'année qui s'est écoulée a été intense et studieuse pour l'APDC.

Je tiens donc à remercier tous les membres de notre Association qui ont participé aux groupes de travail, à la réflexion collective en vue de mener à bien les travaux nombreux de l'APDC dans l'intérêt général. Je remercie également tout particulièrement notre Secrétaire Général et notre Trésorière. C'est un sacerdoce et ils sont indispensables à la bonne marche de notre Association.

Notre association se rajeunit et nous comptons à ce jour 210 membres.

Je vais m'atteler à décrire les divers travaux, contributions, réunions de travail et colloque car il me semble indispensable que chacun se rende compte du travail accompli collectivement tout en notant que beaucoup d'entre vous présents aujourd'hui ont ajouté une pierre à cet édifice et je les en remercie chaleureusement car c'est ainsi que notre Association continue et continuera de rayonner.

Ainsi les quatre contributions suivantes ont été soumises dans le cadre de consultations de la Commission européenne relatives :

- aux règlements 1/2003 et 774/204 ;
- à la mise à jour de sa communication sur les orientations informelles sur des questions nouvelles dans l'application des articles 101 et 102 TFUE ;
- à la simplification des procédures de contrôle des concentrations;
- aux lignes directrices horizontales;
- à la Market definition notice.

Nous avons également participé au lancement d'un groupe de travail ouvert sur la réparation des préjudices causés par les pratiques anticoncurrentielles le "Rép-PAC" réunissant plus d'une vingtaine de contributeurs APDC et autant de contributeurs externes. Les travaux sont en cours et certains ont déjà débouché sur des contributions qui seront ensuite consolidées.

Nous avons maintenu le rythme soutenu d'un conseil d'administration par mois. Je remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur dévouement.

Nous avons au cours de l'année 2022 réalisé plusieurs projets importants pour la vie de notre association.

En 2022 une **bourse au mérite de l'APDC** a été créée avec un prix de 3000€. Un jury composé de 7 membres du CA s'est penché des dossiers de grande qualité et après notation des dossiers en vertu des critères établis dans le règlement nous avons décidé de décerner la bourse à deux lauréats ex æquo. Les finalistes ont été chacun mentorés par des membres du conseil d'administration. Nous venons de relancer la bourse au mérite de l'APDC pour 2023. Le règlement a été publié et les relais dans les universités contactés.

En termes de communication, nous avons publié nos actualités et nos contributions au fil de l'eau sur le compte LinkedIn de l'APDC. J'espère que chacun d'entre vous suit le compte LinkedIn APDC !

Nous avons également travaillé à la création d'un nouveau site internet. Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous annoncer la mise en ligne du nouveau site de l'APDC. Nous avons mis en concurrence plusieurs prestataires, défini notre cahier de charges et assuré le bon déroulement des opérations jusqu'à ce jour. C'est un site modernisé avec une arborescence lisible et un mot de passe facile à générer pour les membres.

Nous avons racheté le nom de domaine apdc.fr qui est plus facile à trouver que aapdc...le site est user friendly.

Je tiens à remercier tout le groupe de travail qui s'est consacré à cette tâche chronophage et dont le résultat profitera à tous les membres pour la partie qui leur est réservée et aux non-membres pour l'accès public et assurer ainsi un meilleur accès aux contributions de l'APDC que l'on peut retrouver grâce à un moteur de recherche ! Un groupe de travail ad hoc s'est réuni plus d'une dizaine de fois pour arriver à ce résultat et je remercie tout particulièrement Laëtitia, Leyla, Franck et Adrien pour leur implication sur ce sujet.

Nous avons maintenu et développé des relations fructueuses avec l'Autorité :

- vous vous souvenez que Benoit Coeuré nous a réservé sa première apparition publique lors de notre AG en février 2022 ;
- trois réunions de travail ont eu lieu avec le président Coeuré en 2022. Nous avons continué le dialogue débuté sous la présidence d'Isabelle de Silva en 2021 portant notamment sur : la mise en place d'une charte des enquêtes, le secret professionnel, le contrôle des concentrations et l'organisation des séances.

Chacune de ces réunions a fait l'objet d'une préparation en conseil d'administration.

Les commentaires que nous avons formulés relatifs à certaines marges de progression possibles du service des concentrations repris dans un tableau synoptique ont donné lieu à une réunion ad hoc en présence d'Etienne Chantrel et de ses trois adjointes à l'initiative du Président Coeuré le 24 janvier dernier.

Nous avons été invités avec Olivier et Pierre en leur qualité de vice-Présidents à l'inauguration de la nouvelle salle des séances ainsi qu'aux vœux de l'Autorité il y a quelques semaines en comité très restreint démontrant s'il en était besoin l'estime de l'Autorité pour le travail de l'Association.

Nous avons également organisé un colloque en décembre consacré à la "**garantie des droits de la défense dans les procédures de concurrence**".

Ce colloque que l'on pourrait résumer en un colloque sur la défense de la défense a été ouvert par un discours de la Bâtonnière alors que la première table ronde comptait la présence du Vice-Bâtonnier.

Le sujet de ce colloque est au coeur des préoccupations de l'APDC depuis sa création.

Nous avons rappelé lors de ce colloque en présence notamment de Stanislas Martin, de Sophie Bresny, et de Hubert Beuve-Mery de la Commission que l'efficacité du droit de la concurrence et la préservation de l'ordre public économique ne pouvaient en aucun cas justifier la violation des droits de la défense. La première table ronde a été consacrée au **secret professionnel**.

La deuxième table ronde était consacrée aux **bonnes pratiques des administrations** et nous avons pu montrer en présence du Directeur des affaires juridiques de l'AMF à quel point l'adoption par l'Autorité de la concurrence d'une charte des enquêtes à l'instar de l'AMF serait un progrès. Le Président Coeuré s'est montré sensible à cette idée lors de nos réunions de travail et nous allons donc poursuivre sans relâche ce projet que nous portons depuis deux ans en espérant le voir aboutir prochainement.

La troisième table ronde était novatrice en ce qu'elle portait notamment sur le rôle du **conseiller auditeur**. Nous avons découvert un conseiller auditeur de l'Autorité de la concurrence très motivé et indépendant et prêt à se remonter les manches pour préserver les droits de la défense. Alors n'hésitez pas à le saisir y compris de sujets nés avant l'envoi de la notification de griefs comme il l'a souligné pendant le colloque.

Je remercie tous les membres de l'APDC qui se sont mobilisés pour faire de ce colloque un succès ! Ils étaient les modérateurs des tables rondes et se reconnaîtront.

Nous avons à cette occasion approfondi la qualité des relations avec l'ordre des avocats.

Tous les intervenants du colloque et modérateurs de l'APDC ont été invités à l'issue du colloque à déjeuner à la Maison du Barreau en présence de la Bâtonnière et du vice-Bâtonnier.

Par ailleurs nous avons participé à un déjeuner avec la Bâtonnière, le Vice-Bâtonnier, le Président Coeuré, Mathias Pigeat et des membres du Conseil de l'Ordre le 7 novembre dernier. Je tiens à remercier Dominique Heintz qui s'est mobilisé pour tisser ces liens de qualité avec l'Ordre.

Nous devons donc continuer à nous battre pour que le respect des droits de la défense, du secret professionnel, ces valeurs qui sont l'ADN de l'APDC, ne soient pas remises en cause. Une vigilance constante s'impose !

Merci à tous !

Au-delà de ce combat, ce qui nous unit c'est l'amitié. Cette année a été douloureuse car nous avons perdu deux de nos membres et piliers fondateurs en 2022. Antoine Choffel et Hugues Calvet. Nous avons rendu hommage à Antoine lors de la Garden Party de juillet dernier.

Je cède la parole à Olivier qui va prononcer quelques mots pour Hugues.

Le 5 février 2023
Léna Sersiron
Présidente

RAPPORT FINANCIER

APDC
RAPPORT FINANCIER 2022

Chers confrères, Chers amis,

Comme chaque année, je vous présente le bilan financier de notre association pour l'année 2022.

L'année dernière, notre réviseur avait relevé la bonne rentrée des cotisations mais également rappelé gentiment mais fermement, la nécessité de dépenses plus élevées pour éviter de thésauriser.

Pour l'année 2022, nous avons effectivement utilisé les fonds pour des dépenses plus élevées et nous poursuivrons pour l'année 2023.

Notre Association tient une comptabilité assez simple de trésorerie donc de recettes/dépenses et notre résultat est simplement égal aux recettes retirées des dépenses.

1- Concernant les recettes qui proviennent exclusivement de vos cotisations, nous avons poursuivi avec le bureau le recouvrement des cotisations anciennes pour les années 2019 à 2021 et encaissé pour 2022 le montant total de **21.197, 60 euros**.

Je remercie nos membres pour la régularité du paiement et nous avons mis en place et je vous le rappelle, un système de paiement sécurisé en ligne auprès de la banque CIC qui permet de payer directement et avoir le justificatif. Le lien est adressé avec l'envoi de l'appel à cotisations en principe.

Nous avons encore un montant de 10.720 euros restant à recouvrer et effectuerons les relances avec l'appel à cotisations pour 2023.

2- Concernant les dépenses, vous constaterez dans le bilan une hausse significative de nos dépenses 2022. Avec le COVID, nos manifestations avaient connu un ralentissement et nous avons dépensé en 2021 la somme de 6.077, 32 euros.

En 2022, nous avons pratiquement multiplié par trois les dépenses qui s'élèvent à hauteur de 18.465,70 euros.

a- Nous avons toujours les **dépenses fixes relatives**

- à la maintenance du site informatique (2050 euros)
- la comptabilité et le bilan par le cabinet comptable: 630 euros.

b- Cette année nous avons organisé, à part l'AG du 3 février 2022, deux manifestations au lieu d'une

- une manifestation pour les membres le 4 juillet dernier
- notre colloque annuel du 16 décembre dernier à la maison du barreau

Les frais pour ces manifestations s'élevant en totalité à hauteur de 5870.57 euros y compris le remboursement des intervenants extérieurs.

c- - Nous avons surtout lancé deux chantiers importants

- L'octroi d'une bourse au mérite pour une dotation de 3.000 euros. La qualité des candidats a amené à choisir deux boursiers soit une dépense de 6.000 euros pour l'association
- Un chantier important sur la refonte du site avec un appel d'offre et le changement de prestataire et le coût du site cette année étant plus élevé à hauteur de 5600 euros.
 - o Soit avec les frais bancaires un total de 18. 456 euros de dépenses.
 - o Avec la dotation aux amortissements du site, les dépenses totales étant de 19.956 euros pour un résultat de 1240.90 euros.
 - o Notre compte bancaire est excédentaire à hauteur de 35.000 euros.

Je vous remercie et suis à votre disposition pour toute question.

ASSOCIATION DES AVOCATS PRATIQUANT
LE DROIT DE LA CONCURRENCE (APDC)

RAPPORT FINANCIER 2022

1. - COMPTE DE RESULTAT

		2022	2021
Recettes :			
Cotisations (encaissées) (1)		21 197,60 €	20 870,00 €
Total des recettes	(A)	21 197,60 €	20 870,00 €
Dépenses			
Frais de reprographie			
Personnel extérieur : bourse		6 000,00 €	
Honoraires (3)		630,00 €	600,00 €
Maintenance du site		5 600,00 €	2 050,00 €
Redevances - Renouvellement Nom de domaine		- €	- €
Frais de déplacement		204,00 €	
Réceptions (4)		5 870,57 €	3 336,11 €
Frais bancaires + intérêts		152,13 €	91,21 €
Total des dépenses "courantes"		18 456,70 €	6 077,32 €
Dotations aux amortissements du site Internet		1 500,00 €	1 500,00 €
Total des charges	(B)	19 956,70 €	7 577,32 €
Résultat :			
Excédent courant	(A - B)	1 240,90 €	13 292,68 €
Dépenses exceptionnelles	(C)		
Solde comptable	(A - B - C)	1 240,90 €	13 292,68 €
	Excédent		
	Déficit		

Détail des postes :

(1) Cotisations encaissées en 2022		21 197,60 €
dont cotisations 2022	15 840,00 €	
dont cotisations 2021	3 357,60 €	
dont cotisations 2020	1 760,00 €	
dont cotisations 2019	390,00 €	
dont remboursement cotisation DECOCC	- 150,00 €	
(2) Personnel extérieur		6 000,00 €
Bourse au mérite x2	6 000,00 €	
(3) Honoraires		630,00 €
Honoraires expert-comptable exercice 2021	630,00 €	
(4) Frais de réception		5 870,57 €
Florence Doré - 13/07/22 prestation 04/07/22	652,80 €	
4810 Traiteur - 27/06/22 acompte 70% du 04/07/22	4 967,77 €	
Obsequ H.CALVET - 08/09/22	250,00 €	

ASSOCIATION DES AVOCATS PRATIQUANT
LE DROIT DE LA CONCURRENCE (APDC)

RAPPORT FINANCIER 2022 (suite)

2. - BILAN au 31/12/2022

	Brut	Amort.	Net	2022	2021
ACTIF :					
Site internet	6 000,00 €	5 675,00 €	325,00 €	325,00 €	1 825,00 €
Banque				35 110,17 €	32 369,27 €
Total de l'actif				35 435,17 €	34 194,27 €
PASSIF :					
Fonds associatif				34 194,27 €	20 901,59 €
Résultat				1 240,90 €	13 292,68 €
Capitaux propres				35 435,17 €	34 194,27 €
Dettes				- €	- €
Total du Passif				35 435,17 €	34 194,27 €

3. - ANNEXE

A Type de comptabilité

L'association APDC tient une comptabilité de trésorerie (recettes/dépenses) et non d'engagements.

Les produits de l'exercice sont constitués par les sommes encaissées durant l'exercice.

Les charges de l'exercice sont constituées par les dépenses effectuées durant l'exercice,

Le résultat de l'exercice est donc égal au total des recettes diminué du total des dépenses, et de la dotation aux amortissements.

Il n'y a donc théoriquement, ni créances, ni dettes comptabilisées.

B Créances au 31/12/2022

Cotisations impayées au 31/12/2022		10 720,00 €
Cotisations 2022	10 720,00 €	

C Dettes au 31/12/2022

Factures non parvenues au 31/12/2022		3 237,99 €
Expert comptable 2022	660,00 €	
Stephani Traiteur 16/12/22 - chq 0878571 du 20/12/22 pas débité	2 427,69 €	
DMH Sécurité 31/12/2022 - chq 0878573 du 03/01/23	140,40 €	
GANDI 15/12/22	9,90 €	

D Vérification de la Trésorerie

Solde du compte banque au 01/01/2022		32 369,27 €
Total des recettes 2022		21 197,60 €
Total des dépenses 2022		18 456,70 €
Charges 2022 décaissées	18 456,70 €	
Inverstissement	- €	
Solde théorique banque au 31/12/2022		35 110,17 €
Solde réel banque au 31/12/2022		35 110,17 €
Ecart		- €

RAPPORT DU REVISEUR

APDC – ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 2022

RAPPORT DU REVISEUR POUR L'ANNEE 2021

Chers confrères,

Comme chaque année, conformément aux statuts de notre association, votre réviseur s'exprime au cours de l'assemblée générale sur la gestion de l'année précédente, en général oralement tout en mettant à votre disposition un rapport écrit et, plus rarement, lorsqu'assister à l'assemblée générale lui est impossible, en se limitant au rapport écrit.

Comme les années précédentes, je m'exprimerai principalement sur la gestion purement comptable tout en rappelant qu'elle ne rend pas compte de tout ce que fait l'association, c'est-à-dire du travail bénévole de ses adhérents. Des groupes de travail existent sur des sujets variés, auxquels chacun peut se joindre mais dont les résultats ne sont pas toujours visibles tant qu'ils n'ont pas produit de rapports. L'association élabore des positions et à offre à ses membres un espace de dialogue et d'enrichissement de leurs connaissances. Le site internet de l'APDC a été modernisé et vous savez, en tout cas je l'espère, que vous pouvez y trouver des bases de données jurisprudentielles. Par ailleurs, l'APDC répond à des consultations publiques ou prend des positions. En 2022, je note la réponse à la consultation de la Commission européenne sur le communiqué relatif aux notifications selon la procédure simplifiée. Les prises de position publiques ont donc été moins nombreuses que certaines années, mais le rythme des consultations publiques par les autorités n'est pas régulier. Enfin, l'APDC organise aussi des colloques, tel que celui qui s'est tenu le 16 décembre dernier sur les droits de la défense.

Sur le plan comptable, le point le plus important est que l'année 2022 introduit une rupture qui avait été annoncée par les administrateurs de l'association au cours de la précédente assemblée générale.

Les adhérents anciens savent que votre réviseur s'interrogeait régulièrement sur les excédents accumulés année après année ; le montant annuel des cotisations, même si tout le monde ne les règle pas avec l'exactitude souhaitable, est presque toujours très supérieur au montant des dépenses. Ces dernières sont traditionnellement limitées à quelques dépenses de gestion (honoraires du comptable, gestion du site internet) et aux frais de réception afférents au cocktail qui suit l'assemblée générale. Comme le travail bénévole des adhérents n'entraîne pas de frais, et que la pandémie n'avait pas permis d'organiser de réception en 2020, les excédents s'accumulaient, année après année. Par exemple le seul excédent dégagé en 2021 représentait à lui seul presque deux années de dépenses courantes.

L'an passé, les administrateurs avaient annoncé un changement consistant à introduire un nouveau poste de dépense. Il s'agissait du projet de bourse dont il vous a été rendu compte et qui aboutit à une dépense nouvelle de 6000 euros. Par ailleurs, le renouvellement du site internet a entraîné une dépense substantielle de 5600 euros.

Ces deux projets permettent non seulement de dépenser mais de le faire en conformité avec l'objet social de notre association. La bourse est tournée vers un des sujets qui nous importe le plus, en tant que spécialistes d'un domaine en expansion et en tant que recruteurs : les nouvelles générations de juristes attirés par le droit de la concurrence. Et le site internet est attrayant et utile tant pour les membres eux-mêmes que pour les personnes extérieures.

Cette augmentation des dépenses aboutit à une très forte réduction de l'excédent annuel qui passe de 13 292,68 euros en 2021 à 1 240,90 euros en 2022 ; il est donc divisé par plus de dix.

A vrai dire, les recettes tirées des cotisations au titre de 2022 (15840 euros) ne couvrent pas les dépenses courantes qui se sont élevées à 18456 euros ; l'association aurait donc enregistré un déficit sans la rentrée de cotisations dues au titre des années antérieures, soit 5357 euros environ. Mais toutes les cotisations dues ne sont pas encore rentrées puisque le montant des cotisations en retard dépassait 10000 euros au 31 décembre.

Il apparaît donc que, malgré le bon en avant des dépenses, la gestion de l'association reste saine, d'autant que, résultat de nombreuses années excédentaires, plus de 35000 euros sont déposés sur notre compte en banque, soit près de deux années de dépenses courantes si elles devaient se maintenir au niveau de 2022.

Dans ces conditions, je ne peux qu'exprimer un avis favorable sur la gestion de l'association et souhaiter qu'elle continue à rendre des services non seulement à la communauté des adhérents mais aussi aux étudiants et, par ses positions, à l'intérêt général.

Patrick Hubert

Réviseur

LISTE DES MEMBRES DE L'APDC

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
Aubron	Guillaume	Darrois Villey	gaubron@darroisvilley.com	2011
Audran	Franck	Gide Loyrette Nouel	audran@gide.com	2006
Ayel	Mathilde	Latham & Watkins	Mathilde.Ayel@lw.com	2015
Baccichetti	Edith	PWC	edith.baccichetti@pwcavocats.com	1992
Bagate	Maria	Hw&H	m.bagate@hwh-avocats.com	2007
Barbier de La Serre	Eric	Jones Day	ebarbierdelaserre@jonesday.com	1999
Bary	Laurence	Dechert	laurence.bary@dechert.com	2011
Berg	Orion	White & Case	oberg@whitecase.com	2004
Billard	Olivier	Bredin Prat	olivierbillard@bredinprat.com	1998
Billaud	Stéphanie	SCP Thuin-Palat & Boucard	stefaniembillaud@gmail.com	2005
Blayney	Matthieu	Linklaters	matthieu.blayney@linklaters.com	2012
Blutel	Jean-Maxime	Mayer-Brown	Jblutel@mayerbrown.com	2013
Boccon-Gibod	Matthieu	Lexavoué	m.boccon-gibod@lexavoue.com	1997
Bocket	Constance	Darrois Villey Maillot Brochier	crocket@darroisvilley.com	2012
Boret	France-Hélène	Latham & Watkins	France-Helene.Boret@lw.com	2009
Borrel-Prat	Laurence	Borrel Avocats	lb@cabinetborrel.com	2000
Boubacir	Yoann	Bredin Prat	yoannboubacir@bredinprat.com	2014
Boubée	Pierre-Xavier	Nerio Avocat e.s	pxb@nerio.legal	2002
Boucon	Lena	Freshfields	Lena.Boucon@freshfields.com	2017
boudailliez	Laurence	Vogel & Vogel	laurence.boudailliez@vogel-vogel.com	2000
Breuvart	Charlotte	Jones Day	cbreuvart@jonesday.com	2002
Brunet	François	Brunet Avocats	francoisbrunet@gmail.com	1995
Calla	Charles-Henri	Grall & Associés	chcalla@grall-legal.fr	2001
Carlier	Clémence	Clifford Chance	Clemence.Carlier@cliffordChance.com	2017
Carvalho	Virginie	LPA-CGR Avocats	virginiecarvalho@kpmgavocats.fr	2010

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
Castex	Laura	Gide Loyrette Nouel	castex@gide.com	2006
Catala-Marty	Julie	Bryan Cave Leighton Paisner	julie.catalamarty@bcplaw.com	2003
Cavézian	Olivier	Joffe & Associés	Ocavezian@joffeassociés.com	1999
Celaya	Mario		M.celaya@orange.fr	1995
Chevalier	Yohann	Bredin Prat	Yohannchevalier@bredinprat.com	2013
Chriqui-Guiot	Olivia	Baker & McKenzie	olivia.chriqui-guiot@bakermckenzie.com	2014
Christol	Renaud	August & Debouzy	rchristol@augdeb.com	2002
Clarenc	Christophe	Duclos Thorne Mollet-Viéville & Associés	clarenc@dtmvp.paris.com	1998
Cohen	Céline	LDEIS Avocats	ccohen@ldeis-avocats.com	1998
Collin-Dubuisson	Charlotte	Linklaters	charlotte.collin-dubuisson@linklaters.com	2008
Combet	Marie-Laure	Orrick	mlcombet@orrick.com	2007
Condomines	Aurélien	Aramis	condomines@aramis-law.com	2000
Cot	Jean-Mathieu	Cot Law	jm@cot.law	1990
Coursière-Pluntz	Virginie	PDGB	Virginie.COURSIERE-PLUNTZ@pdgb.com	2005
Coutrelis	Nicole	DWF (France) AARPI	N.Coutrelis@dwf.law	1985
Damelet	Lise	FTPA	ldamelet@ftpa.fr	2007
Damon	Mathilde	BDGS Associés	Damon@bdgs-associés.com	2004
Dany	Mireille	Aramis	dany@aramis-law.com	1988
Davie	Yann	FTPA	ydavie@ftpa.fr	2017
d'Arche	Quitterie	Borrel Avocats	qda@cabinetborrel.com	2017

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
de Bure	Frédéric	Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	fdebure@cgsh.com	2003
de Drouas	Marie	Niddam-Drouas Avocats	md@niddam-drouas.com	2005
de Lanzac	Pauline	Latournerie Wolfrom & Associés	p.delanzac@latournerie-wolfrom.com	1999
De Meersman	Guillaume	Linklaters	guillaume.de_meersman@linklaters.com	2016
De Montalembert	Pierre	Ginestie Magellan Paley-Vincent	montalembert@ginestie.com	1978
Debroux	Michel	Rizom Legal	michel.debroux@rizom-legal.eu	2003
Decocq	Georges		georges.decocq@orange.fr	2000
Dellac	Aurélié	AD Legal	adellac@ad-legal.net	2008
Demoulins	Justine	Gide Loyrette Nouel	Justine.DEMOULINS@gide.com	2017
des Ylouses	Anne-Laure-Hélène	Field Fisher	alhdesyloses@fieldfisher.com	1995
Dimitrov	Dimitri	Gide Loyrette Nouel	dimitrov@gide.com	2003
Djavadi	Leyla	Mermoz	leyla.djavadi@mermoz.law	1993
Dominguez	Sebastien	Domingez	sd@dominguez-avocat.com	2002
Donnedieu de Vabres - Tranié	Lorraine	Tactics	ldvt@tactics.law	1985
d'Ormesson	Olivier		olivier.dormesson@gmail.com	1978
Dowding	Alex	Baker & McKenzie	alex.dowding@bakernet.com	1986
Dumur	Emilie	Wilhelm & Associés	edumur@wilhelmassociés.com	2013
Durand	Emmanuel	DWF	e.durand@dwf.law	1999
Eberhardt-Le Prévost	Alexandre	De Pardieu Brocas Maffei	eberhardt@de-pardieu.com	2010
Eid	Rita	Almain	rita.eid@almain.fr	2009

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
El Hariri	Sophia	De Pardieu Brocas Maffei	elhariri@de-pardieu.com	2010
Elkins	Thomas	Linklaters LLP	thomas.elkins@linklaters.com	2008
Esch	Agathe	Herbert Smith	agathe.esch@hsf.com	2015
Eskenazi	Liliana	Fréget Tasso de Panafieu	liliana.eskenazi@ftdp-avocats.fr	2005
Estellon	Erling	Squire Patton Boggs	erling.estellon@squirepb.com	?
Fabre	Guillaume	Jouvensal Fabre	gfabre@jouvensal-fabre.com	2011
Fabre	Jérôme	BDGS Associés	FABRE@bdgs-associés.com	2002
Ferla	Romain	Weil Gotshal & Manges	romain.ferla@weil.com	1999
Fourgoux	Jean-Louis	Fourgoux	jfourgoux@wanadoo.fr	1987
François-Martin	Laurent	Fidal	Laurent.Francois-Martin@fidal.com	2002
Fréget	Olivier	Fréget & Associés	olivier.freget@freget-associés.fr	1994
Fuchs	Frédéric	AyacheSalama	f.fuchs@ayachesalama.com	2000
Gaffuri	Dominique	Tactics	dgaffuri@tactics.law	1990
Gautier	Elizabeth	Gide Loyrette Nouel	elizabeth.gautier@gide.com	2010
Gavoty Tolot	Laetitia	De Pardieu Brocas Maffei	gavoty@de-pardieu.com	2008
Giard	Timothee	Gate	timothee.giard@gate-avocats.com	2005
Giner Asins	Marta	Norton Rose Fulbright	marta.giner@nortonrosefulbright.com	2007
Giraud	Adrien	Latham & Watkins	adrien.giraud@lw.com	2005
Glatz	Alexandre	Osborne Clarke	alexandre.glatz@osborneclarke.com	2003
Godfroid	Laurent	Gide Loyrette Nouel	godfroid@gide.com	2002

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
Gordon	François	Freshfields Bruckhaus Deringer	francois.gordon@freshfields.com	2006
Gosset-Grainville	Antoine	BDGS Associés	gosset-grainville@bdgs-associés.com	2002
Goubet	Jocelyn	Fourgoux & Associés	goubet@fourgoux.fr	2012
Goyer	Julie	Goyer Avocat	juliette@goyer-avocat.com; coaching@juliettegoyer.com	1995
Grall	Jean-Christophe	Grall & Associés	jcgrall@grall-legal.fr	1992
Guibert	Philippe	De Pardieu Brocas Maiffei	guibert@de-pardieu.com	1995
Gunther	Jacques	Latham & Watkins	jacques-philippe.gunther@lw.com	1988
Gury	Vincent	Duhamel Rameix Gury Maitre	vincent.gury@dtgm.fr	2012
Guyon	Aude		audecguyon@gmail.com	2005
Hautbourg	Stéphane	Gide Loyrette Nouel	hautbourg@gide.com	2000
Heintz	Dominique	Hertslet Wolfer et Heintz	d.heintz@hwh-avocats.com	1985
Heifer	Arthur	Bredin Prat	arthurheifer@bredinprat.com	2014
Henin	Christophe	Intuity	chenin@intuity-legal.com	1994
Hindre-Guéguen	Marie	Altana	mindre@altanalaw.com	2000
Honoré	Pierre	Bredin Prat	pierreHONORE@bredinprat.com	2007
Hubert	Clément	Field Fisher	Clement.Hubert@fieldfisher.com	2014
Hubert	Patrick	Orrick	phubert@orrick.com	2004
Idri	Malik	Orrick	midri@orrick.com	2012
Jalabert Doury	Nathalie	Mayer-Brown	njalabert-doury@mayerbrown.com	1998
Jégou	Estelle	White & Case	ejegou@whitecase.com	2004

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
Jézéquel	Julie	Borrel d'Arche	jj@borreldarche.com	2017
Jourdan	Jérémie	White & Case	jeremie.jourdan@whitecase.com	2006
Jouvensal	Karin-Amélie	Jouvensal	kajouvensal@jouvensal.com	2005
Jussiaux	Anne	Bredin Prat	annejussiaux@bredinprat.com	2011
Justier	Sylvain	Magenta	sylvain.justier@magenta-legal.com	2001
Khayat	Corinne	UGGC	ckh@uggc.com	1991
kupka	David	Willkie Farr & Gallagher LLP	DKupka@willkie.com	2012
Koehler de Montblanc	Marie	Fidal	marie.koehler-de-montblanc@fidal.com	1995
Lacaze	Xavier	DS Avocats	lacaze@dsavocats.com	1997
Lamy	Thomas	Grall & Associés	tlamy@grall-legal.fr	1999
Laprévôte	François-Charles	Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	fcclaprevote@cgsh.com	2008
Lavenir	Amélie	Clifford Chance	amelie.lavenir@cliffordchance.com	2015
Le Meur-Baudry	Véronique	Armand Avocats	v.lemeur-baudry@armand-avocats.com	1992
Ledoux	Valérie	Racine	vledoux@racine.eu	1984
Lemaire	Christophe	Ashurst LLP	christophe.lemaire@ashurst.com	2007
Lemonnier	Jean-Julien	White & Case	jj.lemonnier@shlegal.com	2008
Leroy	Olivier	CMS Bureau Francis Lefebvre Lyon	olivier.leroy@lyon.cms-bfi.com	1998
Lesquins	Jean-Louis	Lesquins Avocat	jl@lesquins-avocat.com	2001
Lévis	Marc	SCP Defrenois Lévis	levis@scp-levis.com	1993
Louvet	Marie	Herbert Smith	marie.louvet@hsf.com	2010

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
Madarbux	Tarek	TM Law	tarekmarbux@tmlaw-fr.com	2010
Maillard	Jean-Nicolas	Dentons	jean-nicolas.maillard@dentons.com	1998
Mandel	Elsa	Gide Loyrette Nouel	elsa.mandel@gide.com	2018
Marthan	Jérémie	White & Case	jeremie.marthan@whitecase.com	2005
Martin	Alexandre	White & Case	alexandre.martin@whitecase.com	2013
Maulin	Romain	Maulin Avocats	romain.maulin@maulin-avocats.com	2009
Méteaut	Charles	Ayache	c.meteaut@ayachelaw.com	2012
Molinié	François	Piwica Molinié	francois.molinie@p-m.fr	2006
Mortemard de Boisse	Hubert	Bunch Law	hdeboisse@bunch.law	1999
Niedolisteck	Lucas	LNI Avocats	ln@lni-avocats.com	2003
Ninane	Florence	Allen & Overy	florence.ninane@allenoverly.com	1999
Oster	Thomas	Bird & Bird	thomas.oster@twobirds.com	2001
Paroche	Eric	Hogan Lovells	eric.paroche@hoganlovells.com	2006
Patureau	Stéphanie	CGSH	spatureau@cgsh.com	2010
Paulhac	Camille	Paul Hastings	camillepaulhac@paulhastings.com	2006
Pecnard	Christophe	Nomos	cpecnard@nomosparis.com	1985
Perrier	Muriel	Renaudier	perrier@renaudier.com	1999
Petite	Michel	Clifford Chance	michel.petite@cliffordchance.com	1974
Petiau	Camille	BDGS Associés	petiau@bdgs-associés.com	2016
Philippe	Jérôme	Freshfields	jerome.philippe@freshfields.com	2002

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
Picart	Cynthia	Picart	c.picart@picart-law.com	2005
Picot	Thomas	Tactics	tpicot@tactics.law	1998
Pitti-Ferrandi	Flora		florapf@gmail.com	2010
Piwnica	Emmanuel	Piwnica Molinié	emmanuel.piwnica@p-m.fr	1984
Pflieger	Michel	Norton Rose	michel.pflieger@nortonrosefulbright.com	2014
Pomar	Sara	Nomos	spomar@nomosparis.com	2012
Pradelles	Frédéric	McDermott Will & Emery AARPI	fpradelles@mwe.com	1999
Provost	Marion	Dechert	marion.provost@dechert.com	2010
Prunet	Florent	Jeanetet	fprunet@jeantet.fr	1997
Puel	Frédéric	Fidal International	frederic.puel@fidal.com	1990
Rameau	Marie-Cécile	Bredin Prat	mariececilerameau@bredinprat.com	2001
Reille	Emmanuel	Gide Loyrette Nouel	reille@gide.com	2000
Relange	Mathieu	Geradin Partners	mrelange@relange-avocats.eu	2011
Renaudier	Richard	Renaudier	renaudier@renaudier.com	1989
Reymond	Thibault	Dethomas Pelitier Juvigny	t.reymond@dpiaparis.com	2004
Rivollier	Mickaël	White & Case	mickael.rivollier@whitecase.com	2007
Roskis	Dan	Eversheds LLP	danroskis@eversheds.com	1997
Saint-Esteben	Inaki	Viguié Schmidt	isaintesteben@vs-a.fr	1998
Saint-Esteben	Robert	Bredin Prat	robertsaintesteben@bredinprat.com	1975
Saltiel	Mathilde	Latham Watkins	mathilde.saltiel@lw.com	2011

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
Salzmann	Joëlle		js@joellesalzmann.com	1987
Sanglé-Ferrière	Séverine	BGB & Associés	severine.sangleferriere@bgb-associés.com	1996
Schallenberg	Katrin	Clifford Chance	katrin.schallenberg@cliffordchance.com	2005
Schrameck	Séverine	Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	sschrameck@cgsh.com	2011
Schulte	Emmanuel	GINESTIÉ MAGELLAN PALEY-VINCENT	Schulte@ginestie.com	1993
Seng	Ning-Ly	Dethomas Peltier Juvigny & Associés	n.seng@dpjaparis.com	2006
Sersiron	Léna	Baker & McKenzie	lena.sersiron@bakermckenzie.com	2000
Servoir	Anne	Hoyng Rokh Monégier	anne.servoir@hoyngrokh.com	2000
Simic	Igor	Bredin Prat	isimic@bredinprat.com	2000
Sorinas	Sergio	Herbert Smith	sergio.sorinas@hsf.com	2005
Tayar	David	Clifford Chance	David.Tayar@CliffordChance.com	2000
Terdjman	Charles	Gide Loyrette Nouel	charles.terdjman@gide.com	2012
Texidor	Olivier	Celice Soltner Texidor Perier	olivier.texidor@celice.fr	
Theophile	Didier	Darros & Villey	dtheophile@darroisvilley.com	1994
Thill-Tayara	Mélanie	Dechert	melanie.thill-tayara@dechert.com	1987
Thomas	Bastien	Racine	bthomas@racine.eu	2006
Toreau	Yohann	Cabinet DDCT	toreau@ddctavocats.com	2000
Trabucchi	Maria	BDGS Associés	trabucchi@bdgs-associés.com	2000
Tran Thiet	Jean-Paul	JPTT & Partners	jean-paul@jptt.eu	1991
Travade	Romain	Carve	romain.travade@carve.fr	2010

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
Tricot	Emmanuel	KPMG	etricot@kpmgavocats.fr	2002
Trifounovitch	Yelena	Bredin Prat	yelenatrifounovitch@bredinprat.com	2007
Trouilleau	Orianne	Mayer Brown	otrouilleau@mayerbrown.com	2017
Troussard-Fauré	Sophie	Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	stroussard@cgsh.com	2014
Turbeaux	Karine	A quitté Renaudier (novembre 2022)	turbeaux@renaudier.com	2004
Utzschneider	Yann	White & Case	yutzschneider@whitecase.com	1997
Vallette Viallard	Hugues	Vallette Viallard Avocats	hugues@valletteviallard.com	1993
Van den Broucke	Emmanuelle	Dentons	emmanuelle.vandenbroucke@dentons.com	1999
Vannini	Claire	CMS Francis Lefebvre	claire.vannini@cms-fl.com	2002
Vatin	Guillaume	Ashurst	guillaume.vatin@ashurst.com	2016
Vertut	Jean-Michel	Vertut	jvertut.avocat@gmail.com	1995
Vey-Morit	Hélène	Gide Loyrette Nouel	helene.vey-morit@gide.com	2010
Viala	Faustine	Willkie Farr & Gallagher	fviala@willkie.com	2003
Viallard	Virginie	Vigie Schmidt & Associés	viallard@vs-a.fr	2006
Vogel	Joseph	Vogel & Vogel	jvogel@vogel-vogel.com	1985
Vogel	Louis	Vogel & Vogel	lvog@vogel-vogel.com	1981
Wachsmann	Anne	Linklaters	anne.wachsmann@linklaters.com	1994
Wilhelm	Pascal	Wilhelm	pwilhelm@wilhelmassocietes.com	1988
Winckler	Antoine	Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	awinckler@cgsh.com	1991
Xueret-Poviac	Emily	Clifford Chance	emily.xueretpoviac@cliffordchance.com	2011

NOM	PRENOM	CABINETS	E-MAIL	PRESTATION DE SERMENT
Zacharie	Nicolas	Linklaters	nicolas.zacharie@linklaters.com	2003
Zelenko	Pierre	Linklaters	pierre.zelenko@linklaters.com	2002
Labaeve	Antoine	Fréget Glaser	antoine.labaeve@freget-glaser.fr	2014
Gil Garcia	Sara	Linklaters	sara.gil_garcia@linklaters.com	2013